

## PROGRAMME DE FORMATION

### L'atelier des senteurs

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

#### Public

Tout personnel paramédical, social, éducatif et d'animation souhaitant proposer et animer un atelier des senteurs en institution.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

#### Objectifs de la formation

Expliquer le fonctionnement de l'odorat en tant que sens à explorer.

Utiliser les senteurs en tant qu'objet de médiation auprès de patients ou d'usagers.

Concevoir un atelier olfactif en sachant l'adapter à différents publics de patients/usagers.

#### Programme

L'odorat :

- Anatomie et physiologie de l'appareil olfactif.
- Histoire et utilisation du parfum.

Initiation à l'olfactologie :

- Les fonctions de l'odorat.
- L'influence de l'odorat sur la physiologie et le psychisme.
- Les propriétés des senteurs en tant qu'objet de médiation : la création d'un espace de participation active et de communication pour les usagers et/ou patients car, en sollicitant la mémoire sensorielle, les senteurs facilitent la parole.
- La mise en place d'un atelier olfactif :
  - > Les familles de fragrances.
  - > Les senteurs et la mémoire : le lien entre senteur, émotion et souvenir.

L'intérêt de l'atelier olfactif comme outil d'animation au sein des institutions sociales, médico-sociales et sanitaires.

- En structures médico-sociales et sanitaires : maison de retraite, services accueillant des personnes souffrant de troubles mnésiques, de troubles psychiques, personnes en situation de handicap, personnes accueillies en soins palliatifs.

- En structures sociales : structures d'insertion, centres sociaux.

### Méthodes et supports

Apports théoriques et méthodologiques. Ateliers de découverte et de création olfactive. Echanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.